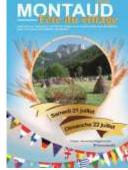
Juillet



Fête du village

Bonjour les bénévoles de la Fête du village.

Juillet 2018 arrive dans quelques jours, on se prépare doucement pour le week-end du 21 et 22 juillet.

Pour cela nous proposons à tous les bénévoles **anciens**

ou nouveaux, sans distinction d'âge, de taille, de compétence, nous acceptons tous les CV... de vous rencontrer le jeudi 12 juillet à la Montaudine à 20h30 afin de vous donner les derniers éléments de préparation de la Fête du Village.

En parallèle, nous aurons lancé un appel au peuple, merci « Doodle » et le lien Montaudin pour établir par activité un planning sur lequel vous pourrez vous manifester.

Pour mémoire il y a encore 100% de place pour :

• La mise en place du balisage **VTT** dans la semaine qui précède.

Le vendredi matin et après-midi (avec casse-croute) pour :

• La mise en place des chapiteaux, tables, chaises, sono, éclairage, approvisionnements, ... les gros bras sont bienvenus.

Le samedi / dimanche pour :

• Aide aux buvettes, ravioles, crêpes... VTT, préparation et distribution des repas...

Le Lundi pour :

• retrait du chantier, fin du CDD (avec casse-croute).

Bon été à tous.

L'équipe Fête du Village compte sur vous.

https://www.facebook.com/fdvmontaud38/ http://www.fdvmontaud38.com/

Contact: fdv.montaud38@gmail.com



<u>Collectif Les Enfants</u> dans les bois

Dans le cadre de la fête du village le Collectif Les Enfants dans les

Bois vous annonce sa présence avec la création in situ d'une sculpture paille et foin et l'animation d'un atelier autour de la laine. Nous vous attendons nombreux pour encourager les sculpteurs ou participer à l'atelier laine au gré de votre créativité.

L'écho municipal



Basile remplace Jimmy pendant ses congés d'été. Formé pendant une semaine, Basile est à pied d'œuvre et maitrise déjà les fonctions d'employé communal.

ACCA

Suite à l'assemblée générale, Francis Colin a été élu président.

Montaud'Ubohu

Mouton, Poneys, et autres lapins nous ont rejoints samedi 16 pour la fête de la crèche. Une belle journée aux Ramées pour les familles et enfants de la crèche. Ce fut aussi l'occasion pour les plus grands déjà à l'école de nous rejoindre l'après-midi avec la ferme itinérante.

Encore un grand merci à la mairie pour le beau terrain des Ramées fraichement tondu. Nous avons accueilli fin mai les nouveaux parents pour les enfants accueillis a partir de la rentrée pour une soirée à la crèche. Un bon moment de partage autour d'un jeu pour faire connaissance avec l'équipe et la structure. Nous ne le rappelons jamais assez, n'oubliez pas de nous contacter au plus tôt pour toute inscription à la crèche (Aurélie

Intempéries Restons vigilants

- 1/ Les coups de vent : rentrez les objets susceptibles d'être emportés par le vent (tentes, auvents, toiles, parasols...)
- 2/ Les fortes pluies :

au 04.76.93.35.98).

- Si vous observez des grilles d'évacuation bouchées, prévenez la mairie
- ♦ Si la pluie emporte du gravier de votre chemin sur la voirie communale, balayez-le car c'est dangereux...
- 3/ Evitez les déplacements inutiles.

ASCSM – stage Pilates

du 03 au 05 juillet de 19h30 à 21h à La Montaudine



Réunion publique du 05 juin 2018

Le Conseil :

Règlement périscolaire

Suite à la réponse de l'inspection d'académie, la commission Enfance & Jeunesse PROPOSE le nouveau règlement périscolaire prenant en compte la modification du temps scolaire à compter du 1^{er} septembre 2018, avec l'arrêt des Temps d'Activités Périscolaires.

APPROUVE le nouveau règlement périscolaire pour la rentrée scolaire 2018/2019.

FIXE les tarifs Cantine et Garderie comme indiqué. Garderie inchangée. Augmentation de 0,10€ des tarifs cantine.

Ecole – sorties piscine

DECIDE la prise en charge financière des sorties pour 2018/2019.

Groupe des aînés

Rencontre à 14h à La Montaudine

Mardis 10 et 24 juillet

Recensement de la population

Dans le cadre du recensement 2019, NOMME Mme Murdinet Brigitte comme coordonnateur communal.

Absences autorisées

Concernant les congés pour absences autorisées, DECIDE d'approuver la proposition telle que présentée.

Motion dénonçant les dispositions de la loi de finances pour 2018

L'Agence de l'eau se désengage petit à petit des dépenses des collectivités.

Une motion identique à celle votée à SMVIC est proposée.

DECIDE de donner un avis favorable pour soutenir cette motion.

MAIRIE

Fermeture des bureaux

les 05 et 06 puis 12 et 13 juillet



Votre médiathèque Lis-là passe en horaire d'été à compter du 02 juillet et jusqu'au 1^{er} septembre inclus

Mardi: 13h30-18h

Mercredi: 10h-12h et 14h-17h

Vendredi : 13h30-18h Samedi : fermé

> Fermeture estivale du 30/07 au 19/08. Réouverture le mardi 21/08.

Retrouvez également début juillet, nos lectures

surprises avec "Les plaisirs d'été".



Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté



Déploiement de la fibre optique sur le territoire de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté Ce réseau vise une couverture en fibre optique de toutes les zones non denses (soit 90 % des communes) non desservies directement par les opérateurs. L'objectif est de couvrir 70 % des foyers en 2021 et 100 % en 2024. Le déploiement de la fibre optique est un enjeu de société, de compétitivité économique, d'attractivité et de solidarité territoriale pour le territoire.

Pour des raisons de rentabilité, sans l'initiative publique, seules 46 communes iséroises situées en zone urbaine auraient eu accès à la fibre optique via les opérateurs privés et les 475 autres communes, « non éligibles », risquaient d'être affectées par la fracture numérique.

C'est pourquoi le Département et ses partenaires ont fait le choix de créer le réseau Isère THD, pour qu'aucune commune ne soit laissée de côté. L'arrivée de la fibre doit être l'occasion d'améliorer le service rendu aux usagers et de permettre aux particuliers comme aux entreprises d'avoir accès aux outils de demain dans tous les domaines : e-éducation, e-santé, e-administration, e-économie...

Ce réseau de 2500 kms, propriété du département, desservira 350 000 foyers et 6 000 entreprises, moyennant un investissement de 560 M€ dont 335 M€ d'argent public.

Saint Marcellin Vercors Isère Communauté participera à hauteur de 2 715 000 € sur la base d'un versement de 339 325 € annuels sur 8 ans.